

Le GPIS-GIE recrute !

Le début de l'année 2022 a été marqué par d'importantes évolutions. Dans ce contexte, le GPIS-GIE renforce **ses équipes d'agents de sécurité mobile dès à présent.**

Après une année 2021 consacrée à sa modernisation tant sur l'organisation des services que sur les moyens matériels mis à disposition des salariés, le groupement poursuit son développement avec de nombreux projets structurants.

Fort de ces développements (déploiement en petite couronne parisienne, programme Iris, nouvelle organisation, réaménagement des locaux, assermentation des agents, nouveaux équipements), le GPIS-GIE prépare sa croissance avec le renforcement de ses équipes opérationnelles et réaffirme son ambition d'améliorer le service apporté aux bailleurs et à leurs locataires.

10 raisons de rejoindre le GPIS-GIE

Le GPIS-GIE offre à ses salariés une organisation modernisée et veille à mettre à leur disposition les équipements adaptés pour leur permettre d'exercer leur mission dans les meilleures conditions.

1. **Rémunération** : le GPIS-GIE propose un pack composé d'une base annuelle de 23k€ bruts sur 12 mois et de primes (armement, risque, panier repas). Chaque salarié bénéficie de 34 jours de congés payés annuels.
2. **Assermentation** : la loi pour une sécurité globale préservant les libertés du 25 mai 2021 prévoit un statut d'agent privé de sécurité assermenté, le GPIS-GIE s'engage à former et à placer un agent assermenté par équipage d'ici décembre 2022.
3. **Formation** : le GPIS-GIE assure la réalisation des formations obligatoires (code de la sécurité intérieure) et propose un programme de formation continue. Au minimum, 36 heures de formation sont dispensées par an et par agent : gestes techniques professionnel d'intervention (GTPI formation assurée par les instructeurs de la police nationale), MAC APS, assermentation, techniques cynophiles, secourisme...etc.
4. **Organisation et qualité de vie au travail** : le GPIS-GIE propose uniquement des contrats à **temps complet** (35 heures), comprenant des vacances de 10 heures. La direction des opérations met en place un **planning de travail annuel** permettant le maintien de l'équilibre vie professionnelle – vie personnelle des agents. A son arrivée dans l'entreprise, l'agent de sécurité suit un programme d'intégration encadré par son chef de section.
5. **Moyens technologiques** : le GPIS-GIE a confié à un consortium de start-up françaises le développement d'un système d'information nouvelle génération : **Iris**. Créé sur-mesure pour le GPIS-GIE, Iris permet une action plus rapide des agents et une meilleure restitution de l'activité aux bailleurs et aux partenaires institutionnels. Il a également été développé pour



sécuriser le travail sur le terrain en permettant le suivi et le déploiement des patrouilles, ainsi qu'une meilleure appréhension des sites lors des interventions.

6. **Moyens matériels** : au printemps 2022, le GPIS-GIE a renouvelé son **parc automobile en optant pour des véhicules hybrides récents (type SUV)**, et a modernisé tous ses moyens de communication en se dotant de nouvelles **radios**. A son arrivée, chaque agent reçoit un équipement complet composé du matériel de protection et de vêtements techniques neufs, il perçoit l'armement de défense après réussite de la formation au maniement des armes de catégorie D.
7. **Espaces de vie et de travail** : en septembre 2022, les salariés du GPIS-GIE intégreront de **nouveaux locaux**, plus modernes, plus ergonomiques avec notamment un **poste de commandement opérationnel totalement transformé et modernisé**. Ils auront également à leur disposition une salle de **sport équipée et un dojo**.
8. **Accompagnement** : service d'action sociale, mutuelle, protection fonctionnelle, cellule psychologique, le GPIS-GIE met à disposition des salariés un accompagnement personnalisé destiné à les accompagner à la fois dans la gestion de leur parcours professionnel et dans leur vie privée.
9. **Perspectives d'évolution** : le GPIS-GIE favorise la mobilité interne en proposant les emplois d'encadrement (chefs d'équipes) en priorité aux agents déjà en poste.
10. **Activités sociales et culturelles** : le GPIS-GIE dispose d'un comité social et économique, instance représentative du personnel, il propose un ensemble d'activités aux salariés.

Être agent de sécurité mobile au GPIS-GIE

Rejoindre le GPIS-GIE c'est faire le choix de s'engager dans une entreprise chargée d'une mission de service public unanimement reconnue par les bailleurs, les pouvoirs publics, les locataires et l'ensemble des acteurs sociaux ou de sécurité œuvrant sur la métropole parisienne. En 2021, plus de 50 000 missions ont été réalisées au profit des locataires parisiens.

La mission principale d'un agent du GPIS-GIE est d'assurer aux habitants du parc social sous surveillance la jouissance tranquille des logements dans lesquels ils vivent. Il intervient prioritairement dans le cadre de patrouilles mobilisées sur appels des locataires, il effectue également des rondes de prévention et de détection des risques. Lorsque cela est nécessaire, il prend des mesures conservatoires pour prévenir tout risque qui menacerait l'intégrité des personnes et des biens.

Le GPIS-GIE porte son attention sur les candidats ayant acquis leurs compétences au cours d'expériences réussies dans le domaine de la sécurité privée, ou au sein des forces de sécurité (police, gendarmerie, armée, pompiers). Capacité d'adaptation, goût pour le travail en équipe et sens du service public sont des atouts indispensables pour réaliser ses missions dans les meilleures conditions. Pour postuler, il est impératif de détenir la carte professionnelle délivrée par le CNAPS (MAC APS en cours de validité), et être titulaire du SST et du permis B.

Pour toute demande d'interview et d'information, merci de contacter le service des relations presse du GPIS-GIE : communication@gie-gpis.com | 01.58.60.20.26

